



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 29 février 2024

Mise en place de permanences à destination des agriculteurs en préfecture et dans les sous-préfectures dans le département de la Savoie

Afin de concrétiser l'engagement du Gouvernement envers les professions agricoles, François Ravier, préfet de la Savoie, met en place des permanences en préfecture et dans les sous-préfectures du département. Ces permanences, au plus près du terrain, visent à apporter aux agriculteurs une prise en charge personnalisée face aux difficultés de toute nature rencontrées.

Elles seront assurées par le sous-préfet de l'arrondissement concerné, un agent de la direction départementale des territoires (DDT), un agent de la direction départementale des finances publiques (DDFIP). Pour chacun de ces rendez-vous, un contact direct est mis en place avec l'ASP et avec la MSA.

En fonction des situations rencontrées, le sous-préfet sollicitera également les services de l'État, des opérateurs et des partenaires de l'État tels que la Chambre d'agriculture, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), l'Office français de la biodiversité (OFB), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

La première permanence sera ouverte dès **ce vendredi 1^{er} mars de 9h à 13h**.

Le calendrier prévisionnel de ces permanences est fixé comme suit :

- **Arrondissement de Chambéry** : les vendredis de 9h à 13h en préfecture, Préfecture de la Savoie, place Caffé
- **Arrondissement d'Albertville** : les mardis de 9h à 13h en sous-préfecture d'Albertville, 86 rue Jean-Baptiste Mathias
- **Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne** : les jeudis de 9h à 13h en sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne, rue de la Sous-Préfecture

Afin de garantir un traitement optimisé des demandes et éviter un temps d'attente, les agriculteurs intéressés sont invités à prendre rendez-vous dès à présent en appelant de 9h à

12h et de 14h à 17h les numéros suivants :

- **Permanence de Chambéry** 04 79 75 50 51
- **Permanence d'Albertville** 04 79 10 41 12
- **Permanence de Saint-Jean-de-Maurienne** 04 79 59 56 10

ou par mail à l'adresse : soutien-agriculteurs@savoie.gouv.fr